

# LIBERTE, J'ECRIS TON... NON !

*Suffit-il d'écrire ou de clamer l'ode à la liberté pour ensuite la bafouer ?  
Suffit-il d'affirmer « Je suis Charlie » pour ensuite vouloir supprimer la liberté de communiquer ?  
Suffit-il de faire un sondage pour ensuite nier ses résultats ?  
Suffit-il de prôner les valeurs du San-Ji et pour ensuite laisser se développer la souffrance au travail ?  
Suffit-il de prêcher le dialogue social pour ensuite restreindre la liberté d'expression ?*

*Et d'exiger des résultats au travail sans reconnaissance pour les efforts fournis ?*

*Malheureusement, pour certains « il ne suffit jamais assez » ...*

La communication de la Direction du 23 février, envoyée à tout le personnel de l'entreprise et intitulée « pourquoi Canon veut revoir les règles de fonctionnement du dialogue social ? », est tout sauf anodine. Elle nécessite une réponse sans détour de notre part.

Aujourd'hui la Direction dénonce l'accord de 2012 sur le dialogue social signé par toutes les centrales syndicales et la Direction de l'époque.

Cet accord regroupait un certain nombre d'usages et d'accords constitués depuis la création de Canon France il y a plus de 40 ans, ainsi que ce qui avait été négocié au sein des CBC.

Il y a un an, le 11 mars 2016, la Direction informait les Organisations Syndicales de l'entreprise (CFE-CGC, CFDT et CGT) de sa volonté de réviser l'accord en question.

Face à une remise en cause complète des dispositions de cet accord, et malgré de nombreuses réunions, aucune centrale n'a signé le projet de la Direction. C'est pourquoi celle-ci a dénoncé unilatéralement ledit accord.

Depuis son arrivée, Monsieur Patrick Chapuis a démontré lors des kick-off et dans sa communication, toute sa sympathie envers l'ensemble des centrales syndicales. Son séjour aux Etats-Unis, en tant que dirigeant, n'a fait que renforcer ses convictions sur le bien-fondé du syndicalisme.

Qu'est-ce qui change pour vous ? Rien, affirme-t-il !

**En réalité, cette dénonciation nous concerne tous tant elle aura de conséquences néfastes.**

En effet, au vu des réunions de négociations précédentes, la Direction a pour objectif la remise en cause d'un droit fondamental : la liberté d'expression. Et empêcher ou vouloir restreindre le droit d'informer le personnel affecterait directement celui-ci.

Il s'agit là de réduire la capacité d'intervention de vos Représentant-e-s dans leurs missions. La Direction ne se trompe pas en cherchant à affaiblir toutes les centrales syndicales. Moins de défenses pour les salarié-e-s conduirait à moins de garanties sur les conditions de travail de tou-te-s.

Depuis longtemps, tous les acquis sociaux et les accords ont été obtenus grâce à la mobilisation du personnel (5<sup>ème</sup> semaine de Congés Payés, accord Mutuelle/Prévoyance, jours d'absences pour évènements familiaux, etc.). Cette dénonciation arrive au moment où des projets de restructuration tels que Shakespeare, Unity et Business ops, sont porteurs de risques importants pour les salarié-e-s.

Contrairement aux allégations de la Direction, tous les élu-e-s CGT sont loyaux envers les termes de l'accord de 2012 en prévenant de leurs absences auprès de leur hiérarchie.

Le droit syndical est lié aux droits des salarié-e-s. La CGT restera fidèle à son engagement envers eux. Les acquis obtenus de longues dates ne peuvent être bradés sous quelque prétexte que ce soit. Nous serons toujours vigilants et combatifs comme lorsque la Direction a refusé d'accorder un 13<sup>ème</sup> mois et demi à nos collègues ex-Océ ou qu'elle s'entête à ne pas reconnaître l'inégalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

**La section syndicale CGT de Canon France**

## **BULLETIN D'ADHESION A LA CGT CANON**

Oui je souhaite rejoindre le syndicat CGT Canon et par ce bulletin j'adhère au Syndicat CGT Canon France.

Je suis informé que la cotisation est 1% du salaire net mensuel, déductible des impôts à la hauteur de 66% l'année suivante.

Nom : .....Téléphone Canon : .....

Prénom : ..... Téléphone Personnel : .....

## **FICHE DE RENSEIGNEMENT**

*Devant la dénonciation d'accord des IRP, nous vous proposons de communiquer, comme l'on fait plus de six cents collègues, votre adresse mail pour que vous puissiez continuer à être informé anonymement.*

Nous vous proposons de nous envoyer votre adresse mail personnelle sur : [cgtcanon@free.fr](mailto:cgtcanon@free.fr) en précisant votre Nom et Prénom. Ces adresses seront gérées par la CGT Canon et resteront confidentielles. Vous pourrez à tout moment demander le retrait de votre adresse de notre liste de diffusion.

Afin de me tenir informé, j'autorise la CGT Canon France à m'envoyer des tracts et informations via ma messagerie personnelle : .....@.....

Je soussigné, Prénom : ..... NOM : .....

Je me réserve le droit de me désinscrire à tout moment.

Le : ...../...../.....

Signature